

Une dégradation du chaume sans précédent

Malgré une étude en cours, réalisée par le Parc régional de Brière, le phénomène n'a pas encore livré tous ses secrets. Les toits des chaumières se détériorent trop rapidement.

Il existe environ 3 500 chaumières dans le parc régional naturel de Brière. Ce patrimoine, cher aux habitants, fait tourner toute une économie, puisque treize entreprises d'artisans chaumiers s'y consacrent. Depuis plusieurs années, les toits de chaume de ces habitations se dégradent. Anormalement. Prématurément. Mais il a fallu du temps pour prendre la mesure du phénomène. « **Les chaumiers ont exprimé leurs premières inquiétudes en 2007**, explique Virginie Benoît, chargée de mission urbanisme et paysages au Parc. **Mais ces dégradations n'étaient encore que ponctuelles.** »

Problème majeur

Au fil des années, les cas se multiplient. Champignons et cyanobactéries attaquent sauvagement le chaume. Avec force, les chaumiers alertent les administrateurs du Parc régional entre 2013 et 2014. L'année suivante, leurs témoignages sont entendus. Un comité de pilotage est constitué pour sensibiliser les élus. La dégradation des toits de chaume devient, désormais, un problème majeur. Face à la situation de crise, le Parc lance une étude. Ce sera la tâche de Florestan Bargain, stagiaire de l'école d'agronomie de Rouen. Pendant plus de cinq mois, le jeune homme va accumuler les connaissances sur le problème, en s'appuyant sur une étude bibliographique. Deuxième axe de travail : l'enquête auprès des propriétaires pour établir une base de données. Enfin, Florestan Bargain fera un état des lieux partiel de la filière, en examinant les pratiques des chaumiers et des coupeurs de roseau en Brière et en Camargue, car 90 % du chaume utilisé vient de là-bas.

Refaire un toit ? Jusqu'à 30 000 €

Les sources des dégradations sont identifiées. Il s'agit de champignons et de cyanobactéries. Mais sans financement pour des analyses biologiques, difficile d'aller plus loin. Leur genre est connu, mais espèces et souches sont encore indéfinies. Les causes du phénomène restent, elles aussi, inexplicables. Origine du chaume ? Orientation des toits ? Facteurs environnementaux ? Toutes les pistes sont observées, mais pour le moment, aucune réponse n'a pu être apportée. Les dernières étapes, avant la clôture de l'étude préalable, prévue en fin d'année, consisteront à mobiliser des financeurs et assureurs, la réfection d'un toit en chaume coûtant de 20 000 à 30 000 €. Il faudra aussi constituer un comité stratégique et fédérer un maximum de propriétaires dans une association. Certaines actions vont bientôt débiter, comme la mise en place d'une traçabilité du roseau tout au long de la filière, la vérification des paramètres de qualité et le recensement des différents traitements. Le projet collectif en tant que tel, combinant recherche et actions préventives contre les dégradations du chaume, devrait voir le jour début 2018.

Guillaume SAUZER.



Article issu de l'édition de Saint Nazaire du lundi 11 septembre 2017